

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Cet aléa se caractérise par des phénomènes de retrait-gonflement de certaines formations géologiques argileuses affleurantes provoquant des tassements différentiels qui se manifestent par des désordres affectant principalement le bâti. Les maisons individuelles y sont particulièrement vulnérables.

Les principaux désordres sont :

- fissurations des structures obliques, verticales et horizontales,
- décollement des bâtis annexés accolés,
- distorsion des ouvertures,
- décollement du dallage,
- rupture des tuyauteries ou des canalisations enterrées.

Le nombre de constructions affectées par ce phénomène est très élevé en France.

Le Gard a fait l'objet d'une étude permettant de caractériser l'exposition des différents secteurs à ce phénomène.

Les communes membres d'Alès Agglomération sont affectés par ce risque de manière variable allant d'un aléa caractérisé comme nul à un aléa caractérisé comme fort. La majorité présente, sur une partie de leur territoire, un aléa de niveau moyen.

Plus d'infos

Retrouvez les secteurs concernés et les préconisations techniques.

[Cliquez ici](#)